

Le Fœil

DÉCEMBRE 2024 | N°31

infos



Le FOEIL :
Une jeunesse dynamique !



ÉDITO



L'ÉTÉ EST À PEINE PASSÉ QUE NOUS VOICI DÉJÀ ARRIVÉ À LA FIN DE CETTE ANNÉE 2024.

Année pleine de rebondissements, à tous les niveaux. En premier lieu, avec la dissolution surprise de l'assemblée nationale, puis par le résultat des élections législatives ne donnant aucune majorité politique dans notre pays. Ainsi, il a fallu patienter plusieurs semaines pour constituer enfin un gouvernement, qui se trouve contraint de présenter une proposition de budget 2025 dans l'urgence, avec une obligation de dépenser moins à tous les niveaux.

Sur la question budgétaire, les collectivités locales (dont notre commune) sont souvent citées comme de mauvais élèves, alors qu'elles ont une obligation de présenter des budgets équilibrés, tant en dépenses qu'en recettes, contrairement à l'Etat qui n'est pas assujetti à cette contrainte. En conséquence, moins de 10% de la dette publique totale est contractée par les collectivités. « Il est plus aisé de voir la paille dans l'œil de son voisin, que la poutre dans le sien... ».

Concernant la commune du Fœil, nous continuerons à réaliser des investissements utiles, en tenant compte de ses moyens et non uniquement à partir des souhaits des élus qui sont néanmoins nombreux et justifiés.

En mai dernier, je vous annonçais pour la fin d'année un démarrage des travaux, en prévision de la sécurisation de 5 rues dans le bourg. Malheureusement, le planning initialement prévu a pris du retard. J'espère que le programme des interventions sera déterminé dans les prochaines semaines.

Concernant notre salle des fêtes, les problèmes d'étanchéité de la toiture-terrasse persistent et au vu de l'âge de la chaudière, il nous faut également penser à installer un nouveau dispositif de production de chaleur. Dans le but d'organiser ce chantier, l'architecte retenu est le cabinet SABA de Saint-Brieuc et les travaux devraient démarrer en septembre 2025, pour une durée d'environ un an. Cette période de travaux imposera une utilisation restreinte de la salle des fêtes, pour la restauration scolaire uniquement. En conséquence, nous nous rapprocherons des associations concernées, afin de nous organiser avec elles pour assurer du mieux possible la continuité de leurs activités, durant ces quelques mois.

Pour cette année, une nouvelle fois, la rentrée scolaire a vu une stabilisation des effectifs. 85 enfants sont présents dans notre école communale, encadrés par une équipe pédagogique légèrement modifiée, suite à des demandes de mutations. En outre, chaque jour, deux agents interviennent en tant que ATSEM auprès des plus jeunes, ainsi que toute l'équipe de restauration. Un lien de plus en plus fort s'est établi entre l'école et l'espace jeune, qui donne beaucoup de satisfaction aux jeunes, aux parents et bien sûr aux élus que nous sommes. Je ne peux que vous encourager à découvrir leurs activités sur les réseaux sociaux.

Avec quelques jours d'avance je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population, qui se tiendra le vendredi 03 janvier, à 18h30 à la salle des fêtes.

- > Édito P 2
- > État civil P 3
- > Conseil Municipal .. P 4
- > École P 10
- > Médiathèque P 13
- > Espace Jeunes.... P 14
- > Portraits P 17
- > Sport P 16
- > Associations..... P 18
- > Vie de la Commune P 21
- > Biodiversité P 23



Directeur de la publication : Pascal PRIDO

Conception, réalisation et impression :
RoudennGrafik

Ont participé à ce numéro :

Audrey BRIATTE, Philippe COSQUER, Nathalie COSSON, Jean-Philippe KERHARDY, Marylyn LE MERCIER, Ludovic Le VAILLANT, Amandine PELTIER, Pascal PRIDO

Le Maire
Pascal PRIDO

ETAT-CIVIL

NAISSANCE

- Le 22 avril 2024, est née à SAINT-BRIEUC, Meïlyne N'DIAYE, fille de Terence N'DIAYE et de MARIÉ Mélissa, rue St André.
- Le 4 mai 2024, est né à SAINT-BRIEUC, Robin HÉNAFF, de Nicolas HÉNAFF et de Léna DANIEL, La Touche Hello.
- Le 23 mai 2024, est née à SAINT-BRIEUC, Nina LE PELTIER, fille de Eric LE PELTIER et de Aurélie DILHUIT, Crenan.
- Le 6 octobre 2024, est née à RENNES, Ninon, Nicole, Danielle PHILIPPE, fille de Christopher PHILIPPE et de Céline THÉBAULT, La Vallée
- Le 11 octobre, est née à SAINT-BRIEUC, Nour EL HARRATI, fille de Soufiane EL HARRATI et de Lisa LE MEN, La Manchette
- Le 5 novembre 2024, est né à SAINT-BRIEUC, Lisandro DESMORTIER, fils de Bryan DESMORTIER et de Marie PANSARD, rue de Maupertuis.

MARIAGES

- Le 14 septembre 2024, entre Terence N'DIAYE et Mélissa MARIÉ, Rue St André
- Le 7 novembre 2024, entre Francis LE TIRANT et Marie-Rose LEROY, La Brousse Jolie
- Le 9 novembre 2024, entre Joël LOZACH et Martine LÉCUYER, La Brousse Penault

DÉCÈS

- Le 12 juillet 2024, est décédé à LE FOEIL, Guy LE PELTIER, 76 ans, Le Fontenay

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- Le 2 juillet, est décédé à QUINTIN, Antoine ANGER, 94 ans, L'Espérance
- Le 28 juillet 2024, est décédée à PABU, Sylviane CADOUDAL, 58 ans, Impasse de Maupertuis
- Le 21 septembre, est décédée à QUINTIN, Odette PEDRON, épouse LE DÛ, rue de Maupertuis
- Le 26 octobre, est décédé à BREST, Alain LE JEAN, 65 ans, La Touche Hello
- Le 29 octobre, est décédé à SAINT-BRIEUC, Marcel COLLET, 72 ans, Bêchepée
- Le 9 novembre, est décédé à QUINTIN, André MORCEL, 89 ans, La Belle Fontaine
- Le 12 novembre, est décédée à QUINTIN, Louise LE BLOAS née ROLLAND, 101 ans La Ville Goro

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLE ACCORDÉES

- CHARLES Jean-Claude, pour une véranda, 111 rue des Perrières
- POIGNAND Yannick, pour une véranda 1 l'Espérance
- LECERF Quentin, pour des panneaux photovoltaïques, 39 impasse des Noisetiers
- LEROY Patrick, pour une pergola, 14 Kerboho
- MORZADEC William, pour un bardage au 4 rue du Terrain des Sports
- PRAT Hugo, pour un carport au 5 la Jaunaie d'en Haut
- MELOU Marylin pour des panneaux photovoltaïques 25 impasse de Maupertuis
- LE DU Michel, pour une division de terrain, 6 rue de Maupertuis
- BALING Diane, pour une pergola, 23 rue Ste Anne
- LE DU Angy, pour une clôture au 24 bis rue St André
- GAUVRY Jean-Luc, pour des panneaux photovoltaïques 23, les Petits Clos d'En Haut
- LE HUEROU Bérénice, pour la création d'une ouverture sur un pignon, 2 Le Petit Chesnay
- AUGELLO Calogero, pour une véranda au 21, Crenan

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

- GAEC des Lys, pour un local de stockage, La Lande
- MOREAU Mario, pour une maison individuelle, 20 Le Beaudoué
- GUEGAN Yves, pour une maison individuelle, 6 Bêchepée.



**SUBVENTION
TRANSPORT
SCOLAIRE**

Les collégiens et lycéens empruntant le transport scolaire bénéficient d'une subvention communale de 35€.

Pour obtenir cette aide, il faut déposer en mairie une demande, avec un justificatif de transport, la facture ainsi qu'un RIB avant le 31 décembre 2024.

Conseil municipal

Compte-rendu du Conseil Municipal

SÉANCE DU 28 MAI 2024

ADHESION AU SERVICE COMMUN SBAA : PROJET DE CREATION CENTRE DE SANTE A QUINTIN PORTE PAR LE CH2P

Suite à une réflexion des professionnels du secteur et des élus, en lien avec l'ARS, le Centre Hospitalier du Penthievre et du Pouldouvre (CH2P) travaille depuis un an sur un projet de création d'un centre de santé à Quintin. A ce jour, 13 communes sont associées à la réflexion autour du projet : Le Bodéo, Le Foeil, La Harmoye, Lanfains, Le Leslay, Plaine-Haute, Plœuc-L'Hermitage (création d'une antenne), Quintin, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Donan, Saint-Gildas, Le Vieux Bourg.

Un diagnostic territorial, réalisé sur ces communes en proximité du CH2P installé à Quintin, confirme la tension actuelle sur l'offre de soins, mais également met en perspective un risque de désertification médicale du fait de départs en retraite notamment et d'arrivées au « compte-goutte ». Le CH2P propose d'installer le centre de santé dans ses locaux de Quintin. Le projet nécessite environ 275.000 € TTC de travaux d'aménagement. Il est également prévu l'ouverture d'une antenne à Plœuc-L'Hermitage.

Le CH2P annonce la possibilité d'ouverture dès mi-Juin 2025, après la réalisation des travaux.

En termes de fonctionnement, le CH2P a estimé le budget du centre de santé à hauteur de près de 600.000€ pour la première année, et près de 800.000€ en 2027 (création d'un budget annexe du CH2P).

Le centre de santé est prévu pour un fonctionnement à partir de 2027 avec 4 ETP de médecins et plusieurs autres salariés (infirmiers, assistant, secrétaire...). Le directeur du CH2P a indiqué disposer déjà de pistes auprès de professionnels de santé pour une ouverture de mi-2025 avec 2,5 ETP médecins.

Le CH2P a annoncé apporter une participation directe propre de 50.000 €/an.

Dès lors, selon le budget prévisionnel, il reste à financer environ 68 000€ en moyenne sur trois ans. Les communes sont donc sollicitées. Ce budget restant un prévisionnel, le directeur du CH2P a annoncé que la participation plafond qui serait demandée serait de 100.000€. Dès lors, en cas d'adhésion des 13 communes associées au projet, cela signifie une participation maximum sur la base de 6€ / habitant / an pour les communes.

Dans tous les cas, la participation des communes sera ajustée chaque année selon le Compte administratif du budget annexe

présenté par le CH2P.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 13 voix pour et 2 abstentions, donne un avis favorable à la création d'un centre de santé par le CH2P, sur le site de Quintin, avec une antenne à Plœuc-L'Hermitage. Il décide d'adhérer au service commun qui sera mis en place par SBAA dans ce cadre, et accepte de contribuer au financement du déficit du service commun du Centre de Santé, dans la limite plafond de 6€ par habitant et par année civile. Cette contribution sera conditionnée par une obligation d'offre médicale devant être supérieure à celle actuellement sur le secteur de Quintin en termes d'ETP médecins.

GROUPEMENT ACHAT DENREES ALIMENTAIRES BIOLOGIQUES – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

Par délibération du 28/02/2017, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture de denrées alimentaires biologiques rassemblant plusieurs communes de l'agglomération.

Cette convention a été renouvelée par le conseil en date du 17/12/2019. L'actuel marché public lancé en 2020 arrive à échéance en décembre 2024. Celui-ci est donc à renouveler. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture de denrées alimentaires biologiques et tout acte juridique s'y reportant.

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE LE LESLAY – LE FOEIL POUR LA GESTION DE LA MEDIATHEQUE ET DE L'ESPACE JEUNES

Dans le cadre de ses compétences en matière de culture et d'Enfance Jeunesse, services d'intérêts généraux, la Commune de LE FOEIL a ouvert deux nouveaux services : une médiathèque et un Espace Jeunes.

Les communes de le Foeil et Le Leslay ont souhaité s'associer afin d'offrir un accès à la culture à leurs concitoyens. Cette proposition a été discutée lors de la commission jeunesse du 10 février dernier et un avis favorable a été émis.

Pour inscrire son investissement et sa participation à ces deux nouvelles structures, la commune de Le Leslay désire s'engager sur un soutien financier octroyé à la Commune de Le Foeil sous forme d'une subvention pluriannuelle de 2024 à 2027, montant déterminé à 10% des dépenses globales de fonctionnement sur le bilan annuel des deux structures.

Le conseil municipal de Le Leslay a validé cette participation lors du conseil municipal en date du 30 avril 2024

Le conseil municipal accepte la mise en place d'une entente intercommunale avec la commune de Le Leslay et approuve les termes de la convention. Il autorise le maire à signer la convention constitutive d'une entente intercommunale pour la gestion de la médiathèque et de l'espace jeunes et tout acte juridique s'y reportant.

APPROBATION DU NOUVEAU PROJET EDUCATIF DU POLE ENFANCE JEUNESSE 2024-2027

Les Communes de Le Foeil et de Le Leslay, dans le cadre de leur compétence d'éducation, souhaitent, à l'aide du projet éducatif territorial partagé, créer les conditions de vie les plus favorables possibles pour un développement harmonieux des enfants et des jeunes au sein de leur territoire.

Le projet éducatif du pôle enfance-jeunesse met en lumière les orientations éducatives de la municipalité. Il réunit les partenaires, les associations, les agents communaux, les élus travaillant avec l'enfance et la jeunesse. C'est un projet collectif qui a pour objectif de répondre aux besoins des enfants et des adolescents.

Il a été présenté à la commission jeunesse le 10 février 2024, et la commission a émis un avis favorable.

Ce projet éducatif est nécessaire pour la demande de conventionnement et de financement pour l'espace jeunes et pour l'ALSH périscolaire, avec la CAF et la MSA des Côtes d'Armor afin d'obtenir un subventionnement.

Le conseil municipal approuve le nouveau Projet Educatif 2024-2027 et autorise le Maire à signer tout document s'y reportant.

AVIS SUR LE PLUi ARRETE LE 29 FEVRIER 2024 PAR L'AGGLOMERATION DE SAINT-BRIEUC ARMOR

Saint-Brieuc Armor Agglomération est compétente de plein droit en matière de « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » depuis le 27 mars 2017.

Par délibération du 31 mai 2018, l'Agglomération a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 32 communes. Conformément à l'article L.153-8 du code de l'urbanisme, le PLUi est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de Saint-Brieuc Armor Agglomération, en collaboration avec les communes membres.

Le PLUi comprend :

- un rapport de présentation comprenant notamment un diagnostic du territoire,

l'explication des choix ou encore la justification de la compatibilité avec les documents de rang supérieur ;

- un Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui expose les grandes orientations retenues pour bâtir le projet d'aménagement du territoire ;
- un règlement applicable aux différentes zones du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération, sous la forme de plans et d'un règlement écrit ;
- des orientations d'aménagement et de programmation qui précisent les orientations souhaitées ; elles sont thématiques (sur des sujets spécifiques) ou sectorielles (sur des secteurs de projets).
- des annexes.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de PLUi arrêté par délibération du conseil d'agglomération du 29 février 2024, et adjoint à son avis les remarques suivantes :

- la parcelle ZP N°228 devra être inscrite en zonage 1 AU dans le PLUi
- la parcelle ZP N°26 devra être inscrite en zonage UE dans sa globalité pour permettre l'agrandissement des équipements sportifs
- les parcelles ZM N°56, 35, 36 soient maintenues en zonage UY

VALIDATION DU DEVIS ET DE LA CONVENTION DE RESERVATION POUR LES FRAIS ET LA LOCATION D'HEBERGEMENT POUR LE SEJOUR SKI 2025

Lors du conseil municipal en date du 9 avril 2024, M. HERVE Goulwen a présenté le projet du séjour Ski 2025. A l'unanimité ce projet a été acté par les élus. Dans le cadre de son organisation, la collectivité doit procéder à la réservation de l'hébergement, de la location du matériel et des cours de ski plusieurs mois avant.

La société Vacances de l'Ours a transmis une convention de réservation avec un devis complet pour un montant de 22 123€.

Le conseil municipal valide la réservation du séjour ski du 9 février au 14 février 2025 au chalet le montagnard à la station Les Monts d'Olmes situé à Montferrier comprenant l'hébergement, les cours ESF, la location du matériel ski pour un montant de 22 123€. Il accepte que le règlement des prestations pour un montant de 22 123€ se fasse en trois paiements :

- un premier acompte de 30% de 6 636.90€ pour confirmer la réservation
- un deuxième acompte au 30 octobre 2024 d'un montant de 6 636.90€
- un troisième acompte au 10 janvier 2025 d'un montant de 6 636.90€

VALIDATION DU DEVIS POUR UNE STRUCTURE FITNESS

Suite à une demande qui a été faite par les jeunes qui fréquentent l'espace jeunes concernant le projet d'une structure Fitness à proximité des installations, du city stade,

actuelles, le Maire avait demandé de travailler sur ce projet afin d'étoffer l'offre d'installation sportive sur la commune. Le site se prête à cette installation qui viendra compléter le parc sportif proposé avec le city stade, le bowl et le skate park existants.

Le devis de la société ALTRAD pour une structure Box Fit après négociation s'élève à 11 063€HT installation comprise.

Le conseil municipal valide l'achat de la structure Fitness BOX FIT pour un montant de 11 063€ HT installation comprise et contrôle de la structure,

APPROBATION DE LA CONVENTION DE SOUTIEN AVEC LA SOCIETE CITEO POUR LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNEDES DIFFUS

La commune de Le Fœil assure seule des opérations de nettoiement des déchets abandonnés, ainsi que des actions d'information, de communication et de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement.

Le conseil municipal approuve la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 décembre 2025.

teurs, 3 scanners et 3 imprimantes pour leurs enfants scolarisés. En effet, les élèves travaillent en partie de chez eux, car les écoles ne peuvent accueillir qu'un nombre limité d'enfants à la fois, en fonction des places dans les abris sous-terrain, en cas d'attaque russe. L'association Stand With Ukraine se propose de rassembler les dons du territoire de SBAA et d'honorer au maximum cette demande de matériel.

Le devis sollicité auprès d'un fournisseur s'élève à 23 000€ pour l'achat de 70 ordinateurs, 3 scanners et 3 imprimantes. L'Agglomération de Saint-Brieuc versera une aide financière à hauteur de 5 000€,

L'association s'occupera du volet logistique : achat du matériel, acheminement sur place et passage de la douane, déploiement du matériel dans la ville bénéficiaire.

Le conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 150€ au profit de l'Association Stand With Ukraine afin de contribuer à l'achat de matériel informatique au profit des écoles en l'Ukraine.

LOGEMENTS COMMUNAUX : REVISION DES LOYERS

Le montant des loyers communaux sont révisés chaque année, à partir de l'indice IRL, sans qu'il soit nécessaire de faire un avenant au bail. L'indice de référence I.R.L du 4^{ème} trimestre 2023 est de 142.06 (parution du J.O N°0014 du 18/01/2024), celui du 4^{ème} trimestre de l'année précédente (2022) étant de 137.26, l'augmentation à appliquer est de 3.50%.

Le conseil municipal autorise le Maire à réviser les loyers communaux avec le taux de 3.50% d'augmentation calculer à partir de l'indice IRL du 4^{ème} trimestre 2023, avec effet au 1^{er} août 2024 :

- Logement 1 : 327.96€
- Logement 2 : 263.32€
- Logement 3 : 387.66€
- Logement 4 : 436.73€
- Logement 5 : 330.53€

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE LE FOEIL – QUINTIN POUR L'ENTRETIEN DU ROND-POINT LE VOLOZEN

La création du rond-point Le Volozen date de 1993 grâce au financement et à la maîtrise d'œuvre des communes de LE FOEIL et de QUINTIN.

Dans le cadre des travaux engagés sur l'effacement de réseaux sur le lieu-dit « La Gravelle », la commune a souhaité reprendre l'éclairage du rond-point. Il est donc prévu le démontage du mât central et la pose de deux nouvelles lanternes.

Les élus des deux communes ont souhaité s'associer afin de partager la gestion de l'éclairage public et de l'entretien paysager de cet ouvrage.

Cette entente a pour but l'entretien de cet équipement routier pour maintenir la sécurité et la prévention routière.

SÉANCE DU 9 JUILLET 2024

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX SCOLAIRES POUR ALSH MJC ETE 2024

La Commune est sollicitée pour accueillir, sur la période allant du 8 juillet au 25 août 2024 inclus, des enfants inscrits au centre de loisirs intercommunal.

Une convention doit être signée entre la Commune et la MJC du Pays de Quintin afin de définir les conditions de mise à disposition des locaux et du matériel. Un état des lieux avec inventaire sera joint à la convention.

Le conseil municipal donne son accord pour l'accueil de loisirs de la MJC du 8 juillet au 25 août 2024 inclus

UKRAINE SOLIDARITE – ACTION COORDONNEE D'AIDE MATERIELLE POUR LES ECOLES

Saint-Brieuc Armor Agglomération a transmis un courrier à l'ensemble des communes concernant une demande émanant de l'association Stand With Ukraine qui est en lien avec les autorités ukrainiennes pour soutenir les écoles ukrainiennes.

Dans ce contexte de guerre, la Ville d'OVROUTCH sollicite une aide matérielle pour les écoles et c'est dans ce sens qu'il est proposé aux communes de contribuer à une action collective et d'accorder une subvention pour répondre aux besoins d'urgence des ukrainiens.

La Ville d'Ovroutcz souhaiterait 70 ordina-

Conseil municipal

La Commune de QUINTIN s'engage à mettre à la disposition de l'entente intercommunale les moyens matériels et humains nécessaires à l'entretien paysager de l'ouvrage et donc à couvrir les frais inhérents à cette mission.

La Commune de LE FOEIL s'engage à réaliser les travaux d'éclairage public afin de maintenir une sécurisation maximale sur cet équipement routier et assurer son entretien sur la durée.

Le financement de ces travaux et l'entretien de l'éclairage public sont à la charge de la Commune de LE FOEIL dans sa globalité. Les communes souhaitent ainsi valider cette entente d'entretien dans la durée.

Le conseil municipal accepte la mise en place d'une entente intercommunale avec la commune de QUINTIN, et approuve les termes de la convention.

CESSION D'UN CHEMIN RURAL CADASTRE ZM N°25

Madame Aliette de Caudron de Coquereau-mont a transmis une demande d'achat de chemin par courrier recommandé en date du 22 juin 2024.

Ce chemin rural, sis Mauguérand, cadastré ZM N°25 d'une contenance de 500 m², n'est plus utilisé par le public, son tracé a disparu et il est devenu impraticable.

Le conseil municipal constate la désaffection du chemin rural, et décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L.161-10 du Code rural. Il demande à Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet afin de permettre sa vente.

REFECTION DU PLAFOND MAIRIE

Une plaque du plafond de la salle du conseil municipal est tombée en pleine journée sans signe préalable d'usure.

En regardant plus précisément, plusieurs plaques sont déformées et risquent également de tomber. Les élus ont préféré travailler sur le projet de réfection du plafond de cette salle et de remplacer l'éclairage existant.

Plusieurs propositions d'entreprise ont été reçues en mairie.

Le conseil municipal décide de conclure avec :

- La SARL SOQUET pour la dépose et pose du plafond suspendu de la salle du conseil pour un montant de 6 712.50€ ttc
- La société HER pour le remplacement de l'éclairage de la salle du conseil pour un montant de 3 491.40€ ttc

et autorise monsieur le maire à signer tout acte nécessaire en vue de ces travaux

ACHAT D'UN CAMION BENNE NEUF POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Au vu de l'état général et des multiples pannes, il est nécessaire de parer au remplacement du camion benne IVECO des services techniques.

Les élus ont démarché 3 garages afin d'obtenir des propositions commerciales intéressantes.

Le conseil municipal décide de conclure avec le garage AD BOSCHER AUTOMOBILE l'achat d'un camion benne neuf afin de remplacer l'ancien IVECO et valide l'achat du véhicule pour un montant de 29 416.67€HT.

ECLAIRAGE PUBLIC 2^e PHASE – LOTISSEMENT COMMUNAL LES NOISETIERS

Le conseil municipal approuve le projet de la 2^e phase de l'éclairage public du Lotissement communal Les Noisetiers présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 18 250.00€ TTC (coût total des travaux majoré de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie). Il inscrit que ces montant de travaux sont transmis à titre indicatif, le montant définitif de la participation sera revu en fonction du coût réel des travaux. Il valide le versement d'une subvention d'équipement d'un montant de 10 983.79€ au SDE22.

Le conseil municipal valide la proposition de la commission d'appel d'offres et retient le cabinet d'architecte SABA au taux de 10.88% soit un montant de 103 400€HT de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle polyvalente.

REPRISE DE L'ANCIEN CAMION BENNE IVECO DES SERVICES TECHNIQUES

Aujourd'hui, à la vue des nombreuses réparations effectuées depuis les trois dernières années et de sa vétusté, il convient de remplacer le camion benne IVECO.

Lors du conseil municipal en date du 9 juillet dernier, il a été décidé l'achat d'un nouveau camion benne, Fiat immatriculé GG-793-JG mis en circulation le 16/05/2022 avec 420 kms.

Une proposition commerciale de reprise a été établie le 09/09/2024 formulée par le garage AD BOSCHER AUTOMOBILE.

Le conseil municipal accepte la cession du véhicule camion benne IVECO, mis en circulation le 01/06/2005 avec 76 196 kms dont la valeur Nette Comptable est à zéro, au garage AD BOSCHER Automobile de St-Brandan pour un montant de 4 500€,

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

SALLE POLYVALENTE : MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DE LA SALLE

La salle polyvalente accueille aujourd'hui, la salle des fêtes, le restaurant scolaire et une salle annexe avec des jeux de boules. Ce bâtiment a été construit à la fin des années 80. Elle a fait l'objet d'une rénovation en 2007.

Ce bâtiment présente des problèmes récurrents d'infiltrations au niveau de son volume principal (sous la toiture terrasse) et quelques désordres techniques (chauffage et isolation). D'un point de vue fonctionnel, l'usage de la cuisine du restaurant scolaire pour les locations pose des problèmes sur le plan de l'hygiène. Les élus souhaiteraient apporter une réorganisation de certains locaux suite au déménagement de la bibliothèque pour mettre en place un petit office en lien avec la salle des fêtes.

Le projet de réhabilitation de cet équipement porterait sur des travaux d'amélioration technique et fonctionnelle en appuyant fortement sur la rénovation thermique. Une étude de faisabilité a été réalisée par l'Agence Départementale d'Appui aux collectivités (ADAC).

Un audit énergétique a été commandé auprès de l'entreprise Bureau Véritas en février 2024 ainsi qu'un audit technique structuré de la charpente en octobre 2023.

CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT EN MILIEU RURAL

Actuellement, un agent des services techniques est en arrêt et le second a décidé de muter vers une autre collectivité à la date du 1er décembre 2024.

Une réflexion a été engagée et il en découle que pour le bon fonctionnement des services techniques, il est nécessaire de créer un emploi supplémentaire d'adjoint technique polyvalent en milieu rural.

Le conseil municipal décide la création d'un emploi d'adjoint technique polyvalent en milieu rural à temps complet à 35/35ème à compter du 1^{er} octobre 2024 au sein de l'équipe des services techniques.

TARIFS COMMUNAUX 2024 : VOTE D'UN TARIF ALSH JOURNÉE SANS REPAS

Aujourd'hui, il n'existe pas de tarif journalier pour l'ALSH sans repas. Monsieur le Maire demande qu'on puisse s'adapter à chaque enfant et leur permettre un accueil flexible sur l'ensemble des services de la commune.

Le conseil municipal décide la mise en place d'un tarif supplémentaire pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour la journée sans repas :

Quotient familial	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée avec repas	Journée sans repas
QF < 559	4.70€	7.75€	9.50 €	6.94€
560 < QF < 1000	5.70€	8.75€	11.50 €	8.94€
1001 < QF < 1260	6.70€	9.75€	13.50 €	10.94€
QF > 1260	7,20€	10,75€	14,50 €	11,94€
hors commune	Majoration de 1 € par prestation			

SUBVENTION TRANSPORT SCOLAIRE 2024/2025

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal participe chaque année depuis 2010 au financement des titres de transport scolaire pour les collégiens et les lycéens. Le conseil municipal décide d'attribuer pour l'année scolaire 2024-2025, une aide financière pour un montant de 35€ par élève inscrit au collège et lycée et qui habite la Commune de Le Fœil. Il verse cette aide aux élèves qui se présenteront en mairie pour en faire la demande, avec leur titre de transport ou la facture ainsi qu'un RIB.

DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Une demande de subvention d'un jeune fœillais a été reçue par courrier en date du 22 août 2024 en mairie, pour l'aider à participer aux compétitions dans sa pratique sportive cyclisme au niveau National 3 en amateur national et parfois international. Il est inscrit à l'UC Briochine.

Son but est d'atteindre le niveau national 1, c'est le palier précédent la catégorie professionnelle.

Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 150€ à M. Jules DION, cycliste amateur au niveau national et international pour l'aider à l'achat de matériel coûteux nécessaire à ses participations aux différents championnats sur présentation de sa licence cycliste. Il demande à M. DION de présenter son activité sportive aux adolescents inscrits à l'Espace Jeunes

DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AMICALE LAIQUE – ADHESION USEP ECOLE PUBLIQUE

Depuis plusieurs années, l'école publique adhère à l'USEP (union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré) qui organise des activités sportives, en appui de l'EPS dispensée par les enseignants. Des rencontres sont organisées, la plupart du temps entre les écoles du même secteur.

Lors d'un conseil d'école, la directrice avait demandé si la mairie pouvait prendre en charge cette adhésion qui est réglée par l'Amicale Laïque car cette adhésion ne peut se faire que par le biais d'une association, ni l'école ni la mairie ne peuvent demander cette adhésion.

La directrice de l'école propose d'inclure cette dépense au niveau de leur budget activités/sorties. Ce n'est pas une dépense supplémentaire pour la collectivité mais seulement un remboursement à l'Amicale Laïque.

Les factures présentées et réglées par l'Amicale Laïque sont d'un montant de 43€ et 349€ TTC. Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 392€ à l'Amicale Laïque de Le Fœil pour l'adhésion USEP de l'école publique Les Enfants d'Abord.

DECLASSEMENT ET ALIENATION D'UNE PARTIE DE LA VC N°11

La voie communale VC N°11 appartient au domaine public communal qui a pour finalité l'accès aux habitations du lieu-dit « Le Chêne Carré ». Cette partie de voie communale est aujourd'hui non utilisée et a été transformé en terre-plein de façon à rendre moins dangereux le carrefour des routes le chêne carré et La Noé Renan.

Aujourd'hui, M. et Mme BOUDEAU Philippe souhaitent acquérir une partie de cette voie communale afin d'agrandir leur parcelle trop exigüe.

Le Conseil municipal, par sa délibération N°2024-04-05, a approuvé la mise à l'enquête publique du projet de déclassement d'une partie de cette voie communale suite à la demande d'acquisition de M. et Mme BOUDEAU Philippe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour et 1 abstention décide du déclassement d'une partie de la voie communale cadastrée VC N°11 et située au lieudit Le Chêne Carré, en vue de sa cession. Il fixe le prix de vente du mètre carré à 12 euros et précise que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acheteur y compris les frais engendrés par l'enquête publique

PROJET DE RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC DU TERRAIN DE FOOT PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DES COTES D'ARMOR

Le projet de rénovation du stade de foot avait été approuvé lors du conseil municipal en date du 11 avril 2023 sur 3 axes de travaux : pose d'une main courante et d'un pare ballon et rénovation de l'éclairage. Actuellement, deux phases ont été réalisées, la pose de la main courante et du pare ballon.

Il reste l'éclairage qui sera optimisé par la fourniture et la pose de 7 projecteurs LED 1500W sur les poteaux bétons existants, deux changements de réhaussements métalliques et changement des coffrets sur poteau pour la pose des platines.

Pour information, la commune avait demandé une subvention à la FAFA du district de football qui a été attribuée à hauteur de 9 000€ pour ce projet de rénovation d'éclairage.

Le conseil municipal approuve le projet de rénovation de l'éclairage du terrain de football présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 28 800€ TTC (coût total des travaux majoré de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie), et valide le versement d'une subvention d'équipement d'un montant de 17 333,34€ au SDE22, montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8%.

ZONES HUMIDES : MODIFICATIONS APPORTEES A L'INVENTAIRE COMMUNAL

L'inventaire des zones humides et des cours d'eau de la commune a été réalisé en 2012 par les services de Saint-Brieuc Agglomération et le groupe de travail communal, et validé par la Commission Locale de l'Eau le 4/10/2013 (délibération N°013/2023) et par le conseil municipal le 11/07/2013 (délibération N°2013-07-01).

Dans le cadre du projet éolien situé sur les communes de Plaine-Haute et Le Fœil, la société Le Tertre Energies a fait appel aux services du bureau d'études CALIDRIS afin de réaliser un diagnostic Zone Humide au niveau de l'implantation potentielle du projet. Le bureau d'études a procédé à des investigations de terrain du mois de mai 2021 à mai 2023.

Les conclusions de cette expertise ont été examinées par le bureau de la Commission Locale de l'Eau de la Baie de Saint-Brieuc le 11 juin 2024.

La délibération N°008/2024 de la Commission Locale de l'eau confirme que les conclusions du rapport élaboré par le bureau d'étude CALIDRIS en mars 2024 sont conformes aux préconisations du SAGE arrêté le 30/01/2014 et approuve les modifications de l'inventaire communal de la commune de Le Fœil.

Il est demandé à la commune de statuer sur ces modifications.

Le conseil municipal approuve les modifications apportées à l'inventaire communal des zones humides diminuant son périmètre de 3 139m² selon le rapport annexé à cette délibération, et informe que ces nouvelles données sont intégrées au référentiel hydrographique du SAGE.

MEDIATHEQUE : PROGRAMME DE DESHERBAGE

Le désherbage est une opération qui consiste à retirer du fond de la bibliothèque un certain nombre d'ouvrages endommagés ou ne satisfaisant plus aux règles de la politique documentaire.

La gestionnaire de la médiathèque a établi une liste comportant 272 ouvrages ciblés par le désherbage. Ces ouvrages seront cédés à titre gratuit à des associations caritatives.

Le conseil municipal autorise, dans le cadre d'un programme de désherbage, l'agent chargé de la gestion de la médiathèque, à sortir les documents de l'inventaire et à les traiter selon les modalités administratives qui conviennent :

- suppression de la base bibliographique informatisée (indiquer la date de sortie)
- suppression de toute marque de propriété de la commune sur chaque document
- suppression des fiches

Il donne son accord pour que ces documents soient, selon leur état :

- cédés à titre gratuit à des institutions ou associations qui pourraient en avoir besoin

Conseil municipal

- détruits et si possible valorisés comme papier à recycler
- Il indique qu'à chaque opération de désherbage, l'élimination des ouvrages sera constatée par procès-verbal signé de monsieur le maire mentionnant le nombre de documents éliminés et leur destination et auquel sera annexé un état complet de ces documents (nom de l'auteur, titre, numéro d'inventaire).

MEDIATHEQUE : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DES MEDIATHEQUES DE LA BAIE ACTUALISE

La commune adhère au réseau des médiathèques de la Baie depuis 2018 (délibération N°2018-01-06). Un règlement intérieur a été mis en place et validé en 2022. Une actualisation de ce règlement a été effectué cette année ajoutant des mentions de droits ouverts aux collectivités précisés en page 8. Il sera rendu exécutoire le 14 octobre prochain.

Le conseil municipal adopte le règlement intérieur des Médiathèques de la Baie actualisé.

QUESTIONS DIVERSES

• Maison France Service

Monsieur le Maire informe que les élus de Quintin avaient le projet d'installer ce service dans l'ancien bâtiment de la trésorerie. M. HAMON s'était rapproché de Loudac Communauté pour la mise en place. M. HAMON demandait que chaque commune située à proximité financerait ce service à hauteur de 1€ par habitant. Après plusieurs études, ce service n'est pas attractif sauf pour les personnes qui désirent réaliser leur carte grise. France Services ne pourrait pas refuser les habitants des communes qui ne participent pas financièrement à la gestion de ce service.

Les Maires de le Leslay et de Le Foeil affichent ne pas vouloir participer financièrement à un service qui n'aide que peu de personnes. M. PRIDO préfère mettre en place une permanence en mairie pour aider les personnes à utiliser le site ANTES. Une discussion sera ouverte lors du prochain conseil municipal.

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2024

SEJOUR SKI : MISE EN PLACE D'UN REGIME D'EQUIVALENCE HORAIRE POUR LES ANIMATEURS

Seize jeunes foëillais participeront à un séjour au ski du 8 au 15 février 2025 pour leur permettre de découvrir la pratique du ski et l'environnement de la montagne. Le taux d'encadrement est de deux animateurs pour gérer les seize adolescents : un directeur et un animateur pour Le Foeil. Les animateurs seront amenés à intervenir auprès des jeunes et pourront être mobilisés pendant la nuit et le dimanche, soit en dehors de leurs horaires de travail classiques. Par conséquent, afin d'encadrer au mieux le décompte du temps de travail réel, un régime d'équivalence horaire doit être fixé pour les agents de la filière animation titulaires et contractuels.

Le conseil municipal approuve le régime d'équivalence horaire suivant :

ALSH : SPECTACLE DE FIN D'ANNEE 2024

Le projet d'Inter-Centres entre la MJC de Quintin, l'ALSH de Plaine-Haute et l'ALSH de Le Foeil prévoit l'organisation de rencontres et de spectacles entre les enfants participant aux ALSH depuis trois ans. Cette année, il revient à l'ALSH de Le Foeil d'organiser le spectacle de fin d'année pour les trois partenaires.

Le conseil municipal valide la proposition du spectacle ARI POD'FLEUR pour un montant de 800€ TTC, dont la représentation aura lieu le mercredi 4 décembre 2024 à la salle polyvalente de Le Foeil.

Il approuve également la convention d'entente établie entre la MJC de Quintin, la Commune de Plaine-Haute et la Commune de Le Foeil, pour cadrer l'organisation et les participations financières des trois partenaires. La MJC de Quintin et la Commune de Plaine-Haute reverseront une participation de 5€ par enfant et le reste est à la charge de la commune de Le Foeil.

ADMISSION DES TITRES EN NON VALEUR - CREANCES IRRECOUVABLES

La Trésorerie de Saint-Brieuc a transmis les états des titres irrécouvrables, arrêtés à la date du du 4 septembre 2024 et du 20 septembre 2024.

L'admission en non-valeur des créances est demandée par le comptable lorsqu'il rapporte les éléments propres à démontrer que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut en obtenir le recouvrement.

Ces admissions en non-valeur concernent 6 titres de cantine/garderie/ALSH émis entre 2019 et 2023 avec des montants compris entre 2.56€ et 11,40€.

Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur ces titres de recettes et autorise Monsieur le Maire à émettre un mandat au compte 6541 « pertes sur créances irrécouvrables d'un montant de 43.24 euros,

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL 2025 POUR LE PROJET DE REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le projet de réhabilitation de la salle polyvalente, dont le coût prévisionnel est estimé à 950000€ sur la base d'un estimatif au stade d'avant-projet sommaire, correspond au programme d'appel à projet pour la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'année 2025.

Le calendrier prévisionnel des travaux de L'ADAC valide un démarrage de l'opération en septembre 2025 avec une évaluation de dix mois de travaux (juin 2026), paramètre important pour cette dotation. Le conseil municipal approuve la réalisation du projet présenté estimé à 950 000€ HT, hors Maîtrise d'œuvre et d'arrêter les modalités de financement, ainsi que le plan de financement. Il autorise Monsieur Le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR/DSIL 2025 à hauteur de 190 000€ pour la DETR à 20% et 190 000€ pour la DSIL à 20% et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement. Il s'engage à réaliser les travaux en 2025 et 2026.

ADHESION AU SERVICE COMMUN DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION PREVENTION DES RISQUES MAJEURS

Le territoire de Le Foeil est exposé à divers aléas d'origines naturelles ou technologiques tels que séisme de niveau 2 (faible), tempête, inondation, transport de matières dangereuses...

Les projections relatives au changement climatique montrent un accroissement en intensité et fréquence des phénomènes extrêmes.

Il est de plus en plus essentiel de se préparer à gérer ces phénomènes et adapter les stratégies de prévention et gestion des risques majeurs.

Séjours avec Nuitées			
PERSONNEL	JOURNÉE (Présence entre 7h et 21h)	Nuit (Présence entre 21h et 7h)	Dimanche
Directeur	Forfait de 12 heures	Forfait de 3 heures	Forfait de 7 heures
Animateur	Forfait de 10 heures	Forfait de 3 heures	Forfait de 7 heures
Les heures seront rémunérées à défaut d'être récupérées.			



Le Maire est responsable, au titre de son pouvoir de police, d'organiser les mesures de prévention, protection et de sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement en fonction des risques connus. Il élabore notamment un Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le Président de Saint-Brieuc Armor-Aggomération réalise le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) en s'assurant de son articulation avec les PCS.

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire d'identifier sur le territoire un interlocuteur unique dans le domaine des risques majeurs, et une mise en œuvre de méthodologies homogènes (un sinistre touchant souvent plusieurs communes en même temps). Ainsi, il est primordial pour les communes, dans le domaine des risques majeurs, de disposer d'une structure bien établie pour la pérennité du suivi des actions. C'est pourquoi, Saint Brieuc Aggommération et ses Communes membres se sont dotées le 26 septembre 2013 d'un Service Commun Prévention des Risques Majeurs (SCPRM).

Le conseil municipal décide d'adhérer au service commun « prévention des risques majeurs » créé par Saint-Brieuc Armor Aggomération, et approuve la convention du service commun « Prévention des Risques Majeurs ».

Il dit que les frais de fonctionnement du service commun, calculés sur la base d'un coût total, auquel est appliquée une clé de répartition liée à la population « DGF », seront inscrits au budget pour un montant de 653€.

MEDIATHEQUE : Actualisation et adoption de documents tutélaires pour l'activité des Médiathèques de la Baie en lien avec les actions mises en œuvre dans le cadre de Lisons 2032

Les Médiathèques de la Baie constituent le réseau de lecture publique à l'échelle intercommunale qui est aujourd'hui composé de 32 bibliothèques (31 municipales et 1 associative). Ce réseau est coordonné par Saint-Brieuc Armor Aggomération au titre de sa compétence facultative de développement culturel d'intérêt communautaire. Ce collectif s'est doté en juin 2023 d'un schéma de développement de la lecture publique à l'échelle intercommunale, baptisé Lisons 2032, qui précise leur stratégie commune sur la période 2023-2027.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'annexe 1 relative à la perte des flux documentaires nouveaux entre les Médiathèques de la Baie du fait de la circulation des collections (livres, CD, DVD...) entre les 32 structures, complétant l'avenant n°2 aux conventions réactualisées de participations pour les frais de fonctionnement répartis entre Saint-Brieuc Armor Aggomération et les communes, dans le réseau informatique intercommunal de lecture publique. Il approuve les conditions de mobilisation et d'indemnisation du fonds aux communes définies dans le cas n°4 de l'annexe 1, et autorise l'actualisation et adoption de documents tutélaires (Charte documentaire 2024-2028, Charte de Coopération, le règlement intérieur et la Charte informatique des Médiathèques de la Baie) pour l'activité des Médiathèques de la Baie, en lien avec les actions mises en

œuvre dans le cadre de Lisons 2032, et toute autre actualisation et adoption de documents tutélaires pour des actions ultérieures.

ACQUISITION PARCELLE CADASTREE ZC N°130

Suite à l'achat des parcelles au lieu-dit Cas du Val aux Consorts Amisse (Thérèse) et Le Vacon réalisé en 2023, M. le Maire a eu connaissance de la volonté de Mme Amisse Marie-Claude concernant sa parcelle N° ZC 130 pour effectuer une division parcellaire et vendre une partie de cette parcelle. Après discussion avec M. le Maire Mme Amisse a accepté de vendre à la Commune pour un montant de 30 000€, hors frais, cette partie de parcelle.

La situation stratégique de cette parcelle au lieu-dit « Les Sillons » de 1100m² située en plein cœur du bourg et jouxtant les deux parcelles N°ZC 132 -131 déjà acquises, est idéale pour le futur projet de construction de logements locatifs communaux.

Le conseil municipal approuve l'acquisition suivante :

- Parcalle ZC N°130 d'une surface d'environ 1100 m² située au lieu-dit « Les Sillons », propriété de Mme AMISSE Marie, au prix de 30 000€, hors frais,
- Il charge l'Office Notarial Cortyl/FLAGEUL, notaires à Quintin, de la rédaction de l'acte de translation de propriété, les taxes, frais, droits et honoraires de l'acte d'acquisition étant à la charge de la commune

Ecole « Les enfants d'abord »

Projets de l'année scolaire 2024-2025

L'ensemble des élèves :

- 3 séances de cinéma
- Toutes les classes sont inscrites à l'Usep : les élèves participeront à des rencontres sportives avec d'autres écoles.
- Projet musique pour tous les élèves avec l'intervention de Céline Gaudin, musicienne de St BRIEUC agglo. (projet musique et théâtre pour les CM et pour les CE, puis chants, écoute et production sonore pour les maternelles CP).
- Projet cirque en décembre et janvier : financé par l'amicale laïque
- Le 6 décembre, dans le cadre du salon du livre à Ploufragan, l'auteur Manech, interviendra dans toutes les classes.
- Les élèves se rendront à la médiathèque à chaque période et les livres seront échangés dans les classes.
- Participation à la journée « Clean up day » avec ramassage des déchets autour de l'école et sensibilisation au développement durable

Les TPS/PS/MS/GS/CP :

- sortie d'automne afin de ramasser des végétaux et observer la nature.
- Les GS/CP participeront à 10 séances de piscine en mai et juin.
- Une journée à La Ferme d'Antan est prévue pour les maternelles CP le 29 avril

Les CE1/CE2 :

- Inscription aux Incorruptibles dans le but de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire d'enfants: Les élèves auront une série de livres à lire et ils devront voter pour leur livre préféré.
- Les CE/CM ont participé à 10 séances de piscine en septembre et octobre.

- Les élèves du CE au CM se sont rendus à la Fête du cinéma d'animation jeudi 10 octobre à La Croix St Lambert à St Brieuc (découverte et fabrication de jouets optiques puis projection de courts-métrages grâce à l'association « le Cercle »)
- Sortie au Mont Saint-Michel pour les élèves de CE et CM au mois de mai.

Les CM1/CM2 :

- Visite commentée de l'exposition PHOTO de Jean-Louis Samson suivie d'échanges avec le photographe, le 10 octobre
- Les élèves se sont rendus le 17 octobre à St BRIEUC dans le cadre du Tournoi Tennis Challenger
- Projet de classe et de liaison CM-6è (école-collège) sur l'hygiène de vie

(alimentation / sommeil / exposition aux écrans / activité physique...) à partir de novembre ou décembre 2024.

- Intervention en classe sur la biodiversité et sortie dans le bourg et la campagne environnante (ABI : Atlas de la Biodiversité Intercommunale au sein de SBAA) fin avril ou début mai
- Participation à la fête de la Nature en mai en projet.
- En partenariat avec la médiathèque, il y aura pour les CM un travail autour des ouvrages de type documentaire jeudi 17 octobre (tri, comparaison, description puis lecture libre et enfin emprunt d'un ouvrage à lire chez soi puis à présenter devant les autres élèves en classe).

Sortie tennis



Le jeudi 17/10 de 14h30 à 16h, la classe des CM s'est déplacée à la salle Steredenn afin d'assister à un quart de finale du tournoi de tennis challenger de Saint-Brieuc.

La classe a été invitée par SBAA qui a financé le transport en car et nous a accueillis gracieusement. Une superbe après-midi au cours de laquelle les élèves ont pu admirer la technique, la puissance et les qualités physiques des joueurs tout en encourageant leur favori.

« Clean-Up Day »



Les élèves de l'école Les enfants d'Abord du Foeil ont participé à la journée « World clean up day ».

Grâce à cette action, les élèves ont été sensibilisés à la protection de la planète. Ils ont pris conscience que chaque

déchet ramassé compte pour préserver notre biodiversité et environnement.

Accompagnés par leurs enseignants, les ATSEM, AESH et quelques parents accompagnateurs, les élèves sont allés ramasser les déchets autour de leur école.

Lors de cet après-midi de sensibilisation, armés de gants et de sacs poubelles fournis par St Brieuc Armor Agglomération, ils ont ramassé 9 kg de déchets.

Sortie cinéma pour les CE-CM

Le 29 novembre, les CE-CM sont allés au cinéma Le Rochon en pour assister au film d'animation « Maman pleut des cordes ».

Jeanne, huit ans, est une petite fille au caractère bien trempé. Sa mère, en revanche, traverse une dépression. Elle décide de se faire aider et doit envoyer sa fille passer les vacances de Noël chez sa Mémé Oignon.

Date de sortie initiale : 12 février 2021

Réalisateur : Hugo de Faucomprét

Un film que nous avons trouvé à la fois ancré dans la réalité de notre époque tout en développant une atmosphère très poétique et humaine. Un rayon de soleil dans la grisaille !



Cross Pédestre des CE-CM



Le cross pédestre annuel de la solidarité, organisé par l'USEP (partenariat avec le secours populaire), a eu lieu ce vendredi 15 novembre (après-midi) au parc Aquarev à Loudéac.

Les élèves de CE-CM de l'école du Foeil s'y sont rendus pour rencontrer de nombreux élèves d'autres écoles publiques de la circonscription.

Chaque classe a pu offrir des livres au Secours Populaire en marge de l'événement. Merci aux familles.

Chaque élève avait un contrat-temps à réaliser (10 ou 15 ou 20 ou 30 minutes) : félicitations aux 40 élèves de l'école qui ont tous respecté leur contrat, et beaucoup d'entre eux ont même dépassé largement le temps prévu !

L'ambiance était très conviviale et l'engagement sportif des élèves est à souligner. Nous y retournerons l'an prochain avec enthousiasme.

Exposition-photo de Jean-Louis Samson

Les CM sont allés voir l'exposition-photo de Jean-Louis Samson à la médiathèque ce jeudi 10 octobre de 11h à 12h.

Le photographe nous a présenté ses clichés d'animaux bretons pris sur le vif. Il nous a appris beaucoup de choses sur les oiseaux de nos campagnes ainsi que sur certains mammifères comme le blaireau, le sanglier ou encore le cerf.

Les élèves ont pu échanger avec lui et poser diverses questions. M. Samson nous a aussi montré l'importance de la patience et de la furtivité pour réussir de belles photos animalières.

Il a fini par nous montrer quelques vidéos prises à partir de caméras fixes implantées dans des endroits stratégiques (près d'une mare où les cervidés se rafraîchissent, notamment).

Une très belle expérience, presque trop courte.

Fête du cinéma d'animation



Les CM1-CM2 se sont rendus jeudi 10 octobre (après-midi) à la fête du cinéma d'animation au pôle de vie de quartier de La Croix St Lambert à St Brieuc.



Médiathèque Les Feuilles Forgées

Pendant la période de Juillet / Août, la médiathèque a pu recevoir l'exposition « Les pieds dans la terre » de la bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Sur plusieurs grands panneaux se tracent la vie de plusieurs familles d'agriculteurs. La médiathèque a aussi pu ouvrir les dimanches soir afin de permettre aux visiteurs du marché nocturne de profiter du lieu. Un merci aux bénévoles qui assurent ces permanences. Et puis l'heure de la fermeture estivale est venue, la médiathèque a fermé trois semaines au mois d'août afin de permettre à nos bénévoles et notre bibliothécaire de revenir avec pleins de nouveaux projets.

Au mois de septembre et octobre, la médiathèque a pu de nouveau accueillir les classes de l'école Les enfants d'abord afin que les enfants puissent profiter des documents disponibles mais aussi du lieu. Yennifer assure aussi des ateliers sur le temps méridional (Théâtre, écriture, relaxation...). La médiathèque accueille jusqu'à début novembre, l'exposition « Photographies animalières » de Jean-Louis Samson. Une quarantaine de photo-

graphies sont réparties entre la galerie, la médiathèque et la mairie. Le photographe a pu partager un moment avec les enfants de CM1-CM2. Un échange de connaissance qui a beaucoup plu. La fin du mois d'octobre et le mois de novembre ont également été riches en animations puisque la médiathèque proposa 3 animations : le 30 octobre, des lectures en lien avec Halloween à partir de 5 ans, le 6 novembre, un atelier fabrication de grues en origami à partir de 8 ans et le 9 novembre un spectacle sur l'histoire de Sadako, petite fille ja-

ponaise victime d'Hiroshima. La médiathèque accueillait aussi une exposition en noir et blanc du club des seniors de la MGEN, visible gratuitement et durant les horaires d'ouverture.

Et grande nouveauté de cette fin d'année : la navette. Début novembre, les médiathèques de la baie ont lancé la phase test de leur navette, qui permet à tous les usagers d'emprunter dans les 32 médiathèques et de faire venir les ouvrages dans la bibliothèque de leur choix.

ponaise victime d'Hiroshima. La médiathèque accueillait aussi une exposition en noir et blanc du club des seniors de la MGEN, visible gratuitement et durant les horaires d'ouverture.

Et grande nouveauté de cette fin d'année : la navette. Début novembre, les médiathèques de la baie ont lancé la phase test de leur navette, qui permet à tous les usagers d'emprunter dans les 32 médiathèques et de faire venir les ouvrages dans la bibliothèque de leur choix.

Le Foeil : à la médiathèque, la beauté du territoire en 40 photos en noir et blanc

Les paysages du territoire s'exposent en noir et blanc sur les cimaises de la médiathèque du Foeil. 40 clichés proposés par un club photo briochin.

Pour sa dernière exposition de l'année, la médiathèque Les Feuilles forgées, du Foeil, accueille les photographies de la section photo du club santé de la MGEN de Saint-Brieuc. Riche de 40 clichés en noir et blanc, fruit de leurs travaux de l'année 2023, les œuvres revisitent les paysages du territoire. L'exposition exprime l'art du contraste et le jeu infini des tons et

reflets capturés par l'œil expert de ces photographes. Des amateurs qui se plaisent à partager leur passion avec le public.



« La rue » en 2024

Jeudi 7 novembre, le vernissage de l'exposition était un retour aux sources pour Yvon Le Maout, en charge de l'animation du club. Foeillais d'origine, il a renoué avec ses racines, exposant ses photos et celles de ses collègues là où se tenait la forge familiale, un espace investi par la médiathèque qui en garde la mémoire à travers son nom.

En 2024, le club a choisi le thème de « La rue ». De quoi présenter une nouvelle exposition l'an prochain aux Feuilles forgées.

Espace Jeunes

L'incroyable bilan

L'espace jeunes du Foeil a proposé un programme de 5 semaines pour les vacances d'été. Les jeunes ont pu profiter des activités du 8 juillet au 9 août 2024. Il y avait de nombreuses créations préparées en amont (money drop, chasse au trésor, kahoot sur les JO, Jeux de coopération...), des sorties comme l'accrobranche, bubble foot, armoripark, cinéma...) et aussi des découvertes d'activités comme le tchoukball, le screen game ou le fort le foel. Au total, pour les sorties, les familles ont été impactées de 15€. Grâce à ce programme, l'effectif a pris de l'ampleur et compte actuellement 60 adhérents. La mise en place de la navette a favorisé l'accès à l'espace et permis à des jeunes de venir.

L'événement le plus marquant a été le graff. Averi, un artiste reconnu, nous a proposé ses services pour rendre le bowl park plus attractif. 29 jeunes ont participé à ce projet et les retours ont été très positifs.

Quarante adolescents sont venus profiter des animations. Elles ont été préparées par Goulwen HERVE, responsable enfance et jeunesse sur la commune accompagnée par Gwenola PAILLARDON animatrice. Environ 20 jeunes étaient présents au quotidien. La MJC de Quintin est venue pour la mise en place de la web radio, les jeunes étaient contents d'interviewer le maire. Il y a eu des échanges et des débats. Le podcast peut-être écouté sur le spotify de la MJC de Quintin.https://open.spotify.com/episode/6YigXFe2Ud6U42TME0uVdj?si=PAsilrY_ThmaMb6dEtSNyQ

Il y a eu une rencontre avec l'espace jeunes du Mené autour du bubble foot. Pour valoriser le travail des jeunes et de l'équipe pédagogique, Ewen MAHE, un adolescent de l'espace jeunes a réalisé un diaporama qui résume les vacances d'été. Il a été présenté à la mairie le vendredi 18 octobre 2024. Les parents, les jeunes et les élus étaient présents pour apprécier les photos et les vidéos.

Un petit apéro était prévu pour créer des échanges et des liens avec les familles. Noëlla MUBIKA, une adolescente de l'espace jeunes a préparé un clip avec tous les jeunes qui fréquentent la structure.

L'espace jeunes continue d'ouvrir sur la période scolaire le mercredi de 13h à 18h et le vendredi de 16h30 à 19h. Le fonctionnement est différent car le jeune peut venir et partir à l'heure qu'il souhaite. Il n'y a pas les mêmes obligations. L'espace jeunes a créé une passerelle dédié aux CM2 sur les mercredis. Une moyenne de 15 jeunes fréquente le local sur la période scolaire. Sur cette même période, on peut retrouver Goulwen en tant que promeneur du net, le mardi et le jeudi de 17h30 jusqu'à 18h30 sur les réseaux. Le but est d'échanger, de garder du lien, de discuter avec les familles, d'apporter des solutions lorsque le jeune rencontre un problème et de communiquer sur les animations. Pour les vacances d'octobre, les Fœillais vont rencontrer les jeunes de Plaintel autour d'un loto et les jeunes de Quintin autour de la web radio. La plupart des activités sont gratuites car les animateurs ont privilégié les



Graffiti avec Averi

créations dans leurs animations. Une sortie au laser game est prévue pour 16 jeunes. Il y aura une moyenne de 22 jeunes par jour pour les vacances d'automne. L'espace jeunes sera ouvert du 21 octobre au 31 octobre 2024.

Le samedi 16 novembre 2024, la chorale a proposé un concert pour animer le repas du CCAS à la salle des fêtes. Goulwen et Yennifer, responsable de la médiathèque travaillent avec les primaires sur le temps du midi et continue d'accompagner les CM sur le temps de la restauration scolaire. Ils travaillent sur toute l'année scolaire pour proposer un spectacle avec du théâtre et la chorale le vendredi 27 juin 2024 de 20h à 22h à la salle des fêtes du Fœil.

L'espace jeunes sera fermé pendant les vacances de Noël. 16 jeunes pourront profiter du séjour ski du 8 au 15 février 2025. 7 jeunes étaient sur la liste d'attente. Un partenariat avec la commune de Trémuson a été mis en place. Il est prévu un visionnage résumant le séjour à la salle des conseils du Fœil, le vendredi 7 mars 2025 à partir de 19h. Un programme d'activités sera proposé sur la 2^{ème} semaine des vacances de Février. Cela permettra à chacun de profiter des vacances d'hiver. A partir de janvier, il faudra remplir une nouvelle fiche de liaison et régler l'adhésion de 12€ pour les jeunes du Leslay et du Fœil ou 20€ l'année pour les jeunes qui ne font pas partie de la commune. Une fois que le jeune a réglé son adhésion, il peut profiter de tous les services proposés.

La balade des jeunes heureux, 11 km à Hillion



Portraits

Jules Dion



Voilà maintenant 4 ans que Jules Dion, Fœillais de 19 ans, pratique le cyclisme sur route. Après avoir passé 2 ans au CLT Junior (Cyclisme Langueux Tréguieux Junior), ce jeune passionné intègre en 2024 l'équipe de l'UC Briochine - Bleu Mercure de division nationale N3. Sa licence « Open » lui permet de prendre le départ de plusieurs courses

« Elite », et de monter en puissance. Il se voit sacré champion des Côtes d'Armor Open le 27 mai, à Kerhamon.

En 2025, il fera partie de l'équipe de l'UCK Vannes Bretagne Sud Cyclisme (N3). Il se voit attribuer une licence « Elite » qui lui permettra de courir au meilleur niveau amateur.

Condition physique, hygiène alimentaire, Jules ne laisse rien au hasard pour être le plus performant possible. C'est un sport qui demande une grande rigueur et des sacrifices. Il s'entraîne tous les jours, pouvant rouler de 60 km pour les petites sorties hivernales et jusqu'à 180 km pour les plus longues, auxquelles s'ajoutent les compétitions le weekend pendant la saison, qui s'étale de janvier à septembre. Le cyclisme est un sport

très couteux. Jules consacre également du temps à rechercher des sponsors. Il a pu se rapprocher de Bretagne Avenir Sport Solutions (BA2S). C'est une association qui vient financièrement en aide aux jeunes sportifs bretons. L'objectif : « *Faciliter la pratique pour permettre aux jeunes de progresser* ». Le 11 septembre dernier, le conseil municipal de la commune décide de lui donner un petit coup de pouce en lui accordant une subvention de 150 euros.

Des rêves pleins la tête, Jules souhaiterait dans un futur proche, faire de sa passion un métier et intégrer une équipe professionnelle. Nous lui souhaitons de rouler vers un futur rempli de victoires.

Une graine de champion sur la commune



A 13 ans, Lucas Le Blay est passionné de BMX racing (courses sur pistes). Il a débuté ce sport à l'âge de 5 ans dans le club Saint-Brieuc BMX. Il évolue d'abord dans le championnat départemental (Quévert, Rostrenen, Saint-Brieuc, Tréguieux), puis en régional à partir de ses 11 ans. C'est à ce moment

que son club détecte un fort potentiel en ce jeune pilote.

En 2023, le Challenge Nord-Ouest se déroule en 3 manches (Vire, Nogent-Le-roly et Saint-Brieuc). Les 5 premiers de cette compétition accèdent aux championnats mondiaux. Lucas termine malheureusement à la 6ème place, mais se qualifie tout de même pour les championnats d'Europe, à Besançon en juin 2023. Il terminera en 8ème de Finale. Grâce à cette performance, Lucas accède à la compétition restreinte des pilotes nationaux 2024. Les 120 meilleurs français concourent 10 courses sur 5 week-end (Besançon, Compiègne, Mours, Guipavas et La Chapelle Saint-Mesmin).

Après les 2 premières courses, les 15 premiers du classement provisoire sont qualifiés pour les mondiaux. A ce moment, Lucas est classé 11ème et s'en-vole donc vers Rock Hill aux Etats-Unis du 8 au 19 mai 2024. Il se classe 49ème mondial sur 100 pilotes de sa catégorie (1^{ère} année de minime U15).

En parallèle, les 20 premiers du classement provisoire après les 4 premières courses des pilotes nationaux sont qualifiés pour les championnats d'Europe qui se sont déroulés à Vérone, en

Italie, du 29 mai au 2 juin 2024. Lucas y participe, mais se voit malheureusement disqualifié après une chute.

Ce jeune champion suit un parcours scolaire en section sport étude au collège Saint-Yves - La Salle, à Saint-Brieuc. Sa vie est rythmée par les entraînements tous les jours de la semaine et les compétitions le week-end. Pour clôturer la saison de BMX, Lucas a été couronné champion des Côtes d'Armor le 13 octobre 2024 et termine 7ème meilleur Français au général.

Pour aider au financement de son équipement et de ses déplacements coûteux, ses parents ont ouvert une cagnotte sur Facebook. Après la présentation de son projet, la mairie lui a également accordé une subvention de 150 €. En retour, ce jeune passionné a présenté aux habitants de la commune son expérience des mondiaux aux USA à travers quelques photos et récits.

Bravo Lucas ! Nous lui souhaitons une réussite sans limite pour la saison à venir.

Portraits

Quentin Lecerf, le goût du travail bien fait



C'est à 29 ans, que Quentin Lecerf, jeune père de 2 enfants et pompier volontaire au centre de secours de Quintin a entrepris une reconversion professionnelle.

Auparavant manutentionnaire cariste pendant 8 années à la plate-forme de distribution de U logistique des Châtelets, c'est en septembre 2024 qu'il décide de s'installer en tant qu'autoentrepreneur, et de créer « QLC SERVICES ». Il investit alors dans un camion, une remorque, un pulvérisateur électrique, des échelles de toit et des outils de taille.

Spécialisé dans le nettoyage extérieur de bâtiments et de toitures, vous pouvez également faire appel à ses services pour tous vos travaux d'entretiens de jardins (tonte de pelouse, taille de haie, débroussaillage ou entretien de vos massifs). Soucieux d'évoluer dans une démarche cohérente et respectueuse de l'environnement, Quentin compte investir d'ici 2 ans dans un nettoyeur de toiture à vapeur basse pression. « C'est un appareil coûteux, mais de nos jours, c'est essentiel de penser à l'environnement et de limiter l'utilisation des produits chimiques » déclare-t-il.

Basé sur la commune de Le Fœil, au lotissement des Noisetiers, ce jeune entrepreneur intervient du lundi au vendredi. Quentin se déplace en fonction de la demande. Il réalise des devis gratuits sur demande et répondra au plus juste à vos projets. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à le contacter.

quentinlecerfservices@gmail.com
06.27.03.92.26

Sport

L'étoile Sportive

LES ÉQUIPES SENIORS DE L'ES LE FOEIL : EN ROUTE VERS LA MONTÉE

Cette saison, les deux équipes seniors de l'ES Le Fœil sont engagées dans la course pour la montée dans leurs championnats respectifs (D2 et D4). Avec un effectif renforcé, nos équipes A et B réalisent des performances solides, portées par un esprit d'équipe remarquable. Chaque week-end, joueurs, entraîneurs et supporters unissent leurs efforts pour atteindre les objectifs ambitieux de fin de saison et représenter fièrement notre commune. Nous invitons tous les habitants à venir encourager nos équipes lors des prochains matchs, décisifs pour concrétiser cette belle ambition !

Nouveau camion pour les services techniques

Après bientôt vingt années de service, le camion benne Iveco de la commune du Fœil est désormais remplacé par un Fiat Ducato, livré ce lundi 21 octobre par le garage Boscher Automobiles de Saint-Brandan. Le maire Pascal Prido et son adjoint Ludovic Le Vaillant l'ont réceptionné en présence des agents des services techniques, Sébastien Méheut, Claude Le Diot et Laurent Goger. D'une capacité de 3,5 tonnes, ce nouveau véhicule a été acquis pour la somme de 35 500 € TTC. Quant au vieil Iveco (acheté neuf en 2005), repris par le garage pour un montant de 4 500€, il devrait terminer sa carrière comme véhicule de dépannage pour les artisans.

Devant le nouveau camion des services techniques, Sébastien Méheut, Ludovic Le Vaillant, Pascal Prido, Marion Hellegouarch et Grégory Boscher (Boscher Automobiles), Claude Le Diot et Laurent Goger.



Sport

L'ÉCOLE DE FOOT DE L'ES LE FOEIL : UNE BELLE DYNAMIQUE

Grâce au soutien de la mairie et de l'école primaire « Les enfants d'abord », l'école de foot de l'ES Le Foeil a connu un développement encourageant cette année. Aujourd'hui, une vingtaine de jeunes de 4 à 10 ans composent nos rangs. Encadrés par des éducateurs passionnés, nos jeunes joueurs découvrent le plaisir du football, développent leurs compétences sportives et apprennent l'importance de l'esprit d'équipe.

L'objectif du club est de poursuivre le développement de l'école de foot pour pérenniser le club et transmettre les valeurs du sport aux générations futures. Nous remercions sincèrement les parents pour leur confiance et les enfants pour leur enthousiasme. Si votre enfant, dans cette tranche d'âge, est intéressé par la pratique du football en club, les entraînements se déroulent chaque samedi matin de 10h à 12h au terrain des sports.

Contact : Alexandre GUEGO – 06.37.60.01.67 /

Stéphane JOUAN – 06.70.96.66.88

NOS ÉVÈNEMENTS À VENIR :

Collecte de Ferraille :



Retour sur l'édition 2024 et Prochaine Date

La collecte de ferraille organisée en avril 2024 a été un véritable succès ! Grâce à la mobilisation de tous, nous avons pu collecter plus de 24 tonnes de ferraille. Cette opération, réalisée en partenariat avec la société ROMI de Lannion, a permis de rassembler des fonds essentiels pour le club. Les bénéfices ont été utilisés pour rénover le foyer, financer de nouveaux équipements et organiser des événements pour le club et notre école de foot.

Fort de ce succès, nous reconduisons l'opération le samedi 22 mars 2025. Une benne sera de nouveau installée au terrain des sports pour collecter tout type de ferraille. Un service de ramassage à domicile est également proposé : pour en bénéficier, veuillez contacter les numéros ou l'email indiqué. Merci de votre soutien pour continuer à faire vivre notre club ! Contacts : PAUL Adrien - 07.57.50.13.41 / OGER Esteban - 06.89.38.70.66 / etslefoeil@gmail.com

PLUS DE CINQ DÉCENNIES DE L'ETOILE SPORTIVE LE FOEIL : CÉLÉBRATION LE 1^{ER} MAI 2025

Créé en 1973, l'ES Le Foeil fête aujourd'hui plus de cinq décennies d'existence ! Pour marquer cet anniversaire, nous avons le plaisir d'organiser une grande journée de célébration le jeudi 1er mai 2025. L'événement réunira tous ceux qui ont contribué à faire du club ce qu'il est aujourd'hui : anciens joueurs, joueuses, bénévoles et membres de toutes les générations depuis 1973. Au programme : retrouvailles, activités au terrain de sports, suivies d'une soirée dansante pour célébrer cette histoire commune.

Nous avons d'ores et déjà commencé le recensement des anciennes générations pour réunir le plus grand nombre. Si vous avez fait partie de l'aventure de l'ES Le Foeil et souhaitez participer à cette journée, vous pouvez dès à présent vous inscrire par plusieurs moyens : en appelant PAUL Adrien au 07.57.50.13.41 ou OGER Esteban au 06.89.38.70.66, par mail à l'adresse etslefoeil@gmail.com, ou en vous rendant directement au bar « Aux Dés Pipés » de la commune, qui prend également les réservations.

Rejoignez-nous pour célébrer ces belles années et faire revivre l'esprit de l'Etoile Sportive LE FOEIL !

CALENDRIER 2025 DES ÉVÉNEMENTS DU CLUB

En 2025, l'ES Le Foeil vous propose une série d'événements pour rassembler les habitants autour du football et de la convivialité :

- Collecte de ferraille - Samedi 22 mars 2025 : Une collecte pour financer nos projets et activités tout en soutenant une démarche écologique.
- Journée des 50 ans du Club - Jeudi 1er mai 2025 : Une journée spéciale pour célébrer plus de 50 ans d'existence de l'ES Le Foeil, en compagnie des anciens joueurs, bénévoles et supporters. Au programme : activités en journée et soirée dansante.
- Tournoi de Sixte Nocturne - Vendredi 23 mai 2025 : Un tournoi nocturne réunissant 24 équipes, pour les passionnés de football et d'ambiance festive.
- Concours de Boules Nocturne - Vendredi 13 juin 2025 : Concours en doublette, organisé sur les terrains de boules de Le Foeil.
- Loto du Club - Vendredi 17 octobre 2025 : Organisé par Sylvie à la salle des fêtes de Quintin, un événement ouvert à tous, avec de nombreux lots à gagner.

Points de contact pour suivre l'actualité du club et obtenir toutes informations complémentaires :

- Facebook : @Etoile Sportive Le Foeil – Suivez-nous pour les dernières nouvelles, les événements et les informations du week-end.
- Ouest-France : Retrouvez chaque samedi matin le programme du week-end dans la rubrique « Infocale » de la commune.
- Email : etslefoeil@gmail.com
- Bar «Aux Dés Pipés» : Vous pouvez également consulter les informations sur les matchs et les événements du club directement au bar de la commune.

Comité des fêtes et Loisirs

Que d'activités au sein du comité

La section vélo, gérée par René Chelin, a pris la direction de Callac le samedi 29 juin 2024, pour se rendre au rassemblement annuel des cyclos pour la PLB qui a pu récolter 279017.64 € net en faveur de la recherche médicale.



Le fonctionnement du groupe vélo est très simple. Vous prenez contact avec René qui propose chaque dimanche matin (quand les conditions sont favorables) un circuit adapté au groupe.



2024, 50ème anniversaire de l'association qui a été l'occasion de remercier les 5 présidents respectifs lors d'une cérémonie qui a eu lieu le samedi 19 juillet, en présence de Mr Le Maire et adjoints.

Pour marquer cet événement, un concours de palet s'est déroulé dans les allées de boules pendant que d'autres bénévoles terminaient les préparatifs de la soirée moules frites et fête de la bière. Plus de 350 personnes ont pris part à cette soirée.

La rentrée ayant sonnée, le groupe des marcheurs (+ de 80 personnes) de l'association s'est retrouvé le jeudi 26 septembre autour de grillades, parties de boules et randonnée dans les sentiers Foeillais, le tout dans la bonne humeur.



Le week-end du 19 et 20 octobre s'est déroulée la 14^{ème} édition du Trail du Fœil qui a de nouveau proposé aux plus jeunes (54 enfants) de venir courir sur le circuit tracé autour de la salle du tertre. A 18h45, le Noz trail a été lancé pour un circuit de 10 kms dans les sous-bois de la Noé Sèche.

Le lendemain 2 circuits pédestres étaient proposés sous la responsabilité du groupe des marcheurs du comité (participation perturbée par dame météo).

380 traileurs se sont élancés quant à eux sur les 3 circuits proposés (10 - 15 et 21 kms)



Futurs travaux à la salle du tertre

A l'âge respectable de 40 ans, notre salle communale a besoin d'être rénovée. Aussi, les élus du Fœil ont approuvé le plan de financement des travaux de réhabilitation de la salle du Tertre, dont le coût est estimé à 950 000 €. Les subventions d'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux et Dotation de soutien à l'investissement local) vont être sollicitées à hauteur de 190 000 € chacune ; la Région à hauteur de 175 500 € et le Département via le contrat de territoire pour 100 000 €. Le reste à charge pour la commune devrait être inférieur à 300 000 €, hors études et maîtrise d'œuvre. Les travaux devraient démarrer en septembre 2025 pour une durée de dix mois. Le cabinet SABA architectes a été retenu pour assurer la bonne gestion des travaux.

Associations



Repas du CCAS

Le repas des Ainés offert par le CCAS a eu lieu le samedi 16 novembre à la salle du Tertre.

193 personnes ont été invitées, 77 personnes ont répondu à l'invitation. Ce moment convivial animé par la Chorale de l'école « Les enfants d'abord » créée par Goulwen Hervé l'animateur jeunesse a été apprécié de tous.

Marie-Hélène Moran née en septembre 1923 et Jacques Ezan né en 1937 étaient les doyens présents au repas.
Mme Marie-Hélène Moran et Théophile Gérod né en 1928 sont les doyens de la commune.

Pour les personnes âgées de plus de 80 ans ne pouvant assister au repas, un panier garni sera remis par les membres du CCAS. Les personnes résidant à L'EHPAD de Quintin auront la visite de Françoise Breton qui leur remettra un colis hygiène avant les fêtes de fin d'année.



L'amicale laïque

Composition du bureau de l'amicale laïque 2024-2025

Présidente : Virginie Le Gal
Vice-président : François Lormelet
Secrétaire : Ludivine le Flohic
Vice-Secrétaire : Emilie le Sauger
Trésorière : Cindy Charles
Vice-Trésorière : Lorette Boulaire.



Comité Cantonal de Gym Douce.

L'animatrice Marylène intervient chaque lundi à 14 h et à 15 h pour 2 séances à la salle du Tertre de Le Fœil (hors vacances scolaires). Les cours ont repris depuis la rentrée scolaire, mais il est toujours possible de rejoindre le groupe dans le cadre de 2 séances d'essais gratuites.

L'objectif des séances consiste dans de la gym d'entretien afin de ralentir les effets du vieillissement et de conserver son autonomie. Cotisation annuelle 60 euros.

Contacts :
• Jacqueline Allée 06 19 48 88 33
• Christine Le Maitre 06 25 74 39 98.



Une nouvelle association pour la sauvegarde des lavoirs et de la biodiversité

Le 31 octobre dernier, l'association « Lavoirs et Fontaines de Le Fœil » a vu le jour. Une petite équipe de bénévoles de la commune a entrepris de recenser, sauvegarder, entretenir ce petit patrimoine communal dans le respect de la biodiversité qu'il recèle. En effet, si le lavoir était jadis le rendez-vous des femmes pour y effectuer de laborieuses lessives, il constitue aujourd'hui une formidable réserve de biodiversité en péril : salamandres, tritons palmés, grenouilles vertes, rousses, crapauds épineux et accoucheurs... s'y côtoient au milieu des lentilles d'eau et callitriches.

Cette association a donc pour objet :

- la restauration paysagère de l'environnement des lavoirs et fontaines afin de favoriser la biodiversité en permettant aux amphibiens et à la flore de s'y développer ;
- la restauration des ouvrages et maçonneries avec pour objectif de retrouver une disposition et une esthétique traditionnelle mais en respectant les restaurations préalables si elles sont fonctionnelles ;
- le rétablissement de leur fonctionnement hydraulique lorsqu'il est défaillant ;
- l'information du public pour la gestion et l'entretien des ouvrages afin qu'ils assurent l'accueil de la faune et de la flore sauvage pouvant se développer dans les lavoirs et fontaines dans des conditions satisfaisantes ;
- l'organisation d'une ou plusieurs actions culturelles autour des lavoirs pour les faire connaître.

L'association reçoit le soutien (moral, matériel, logistique) de la mairie et des conseils experts de la part de l'association des « Lavoirs et Fontaines à Plaintel », dont le président, Gilles Camberlein, accompagné de Michèle Bourel (secrétaire), est venu animer une conférence passionnante sur la restauration et la biodiversité des lavoirs jeudi 7 novembre dernier, à la mairie du Fœil.

Notre priorité s'est portée sur la restauration et le fonctionnement du lavoir des Ruisseaux, rue de



Maupertuis, où un premier chantier de débroussaillage a eu lieu fin septembre (cf.photo).

Nous recherchons :

- des bénévoles, et notamment des experts en maçonnerie,
- des voisins qui pourraient couper l'herbe du tour du lavoir deux fois par an, en avril et septembre-octobre seulement.
- des témoignages d'anciennes lavandières ou enfants de lavandières pour sauvegarder la mémoire vive des lavoirs.

Bref, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
Contact : lavoirslefoeil@hotmail.com

Fauche au lavoir des « ruisseaux » le 29 septembre 2024



L'appel a réuni 7 personnes : Isabelle, Laurence, François, Jules, Dominique, Ghislaine et Clémence.

Il fait frais et le soleil brille. L'herbe est mouillée car il a plu hier. Chacun a apporté sa faufile ou cisaille et la tâche avance vite. Il y a peu d'eau dans le grand bassin. La végétation des deux bassins est conservée car il faudrait filtrer l'eau et regarder les plantes pour s'assurer qu'il n'y a pas de larve d'amphibiens.



L'herbe est mise en tas sur le bord de la route. Après un coup de téléphone, l'ouvrier municipal passera cette semaine pour la ramasser.

L'on voit maintenant le fossé qui longeant le bord de la route vient de se terminer sur le bord du lavoir. Pour en faire le tour il faut mettre une buse et rétablir un dallage. La pierre de lavage manquante (6 places) est retrouvée sous la terre et devra être scellée au mortier. Une autre est à repositionner. Une pierre de « calage » entre deux pierres de lavage est absente sur un côté du lavoir.

Le muret du déversoir et son déversoir doivent être maçonnés car très endommagés. Une bonde provisoire en bois et chiffons est posée pour permettre au bassin de se remplir et faciliter les pontes de grenouilles et tritons dans les mois à venir.

Il est aussi prévu de tronçonner un grand laurier palme à l'arrière du lavoir qui est envahissant. Le fauchage fait sur la parcelle communale fait apparaître un dépôt d'ordure qu'il faudra enlever.

Ces travaux sont prévus pour une prochaine rencontre cet hiver.

Pour toute info s'adresser au 06 48 13 22 89

lavoirslefoeil@hotmail.com

Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à proximité du monument aux morts de la commune. Le maire, les conseillers municipaux et les citoyens ont rendu un hommage aux combattants de la guerre 1914-1918 et de tous les soldats français tombés au champ d'honneurs au cours des différents conflits qui ont émaillé le 20^{ème} siècle, lors de la commémoration pour le 106^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre. La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Quintin a également participé à cette manifestation. Environ 25 personnes étaient présentes pour écouter le discours de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants, énoncé par Mr Le Maire.



La cérémonie s'est clôturée par l'hommage rendu par les trois porte-drapeaux qui ont incliné les bannières de la commune devant le monument aux morts.

Aux Dés Pipés : déjà 7 mois depuis l'ouverture

Comme le temps passe vite !!!!

Les premiers mois ont été à la hauteur de mes attentes. Tout d'abord et en premier lieu, en permettant de recréer du lien social, pour les anciens et les plus jeunes. Les Foeillaises et Foeillais sont bienveillants et « jouent le jeu » afin de pérenniser l'ouverture du commerce.

Des familles prennent leurs petites habitudes en venant passer une heure ou deux jouer avec les enfants. Des copines viennent profiter d'un chocolat chaud ou d'un thé. Les enfants ont bien compris qu'ils pouvaient avoir des boissons à emporter (et accessoirement des bonbons) pour partager des bons moments au skate parc, les plus anciens relatent le Bon vieux temps....

Une soirée par mois est organisée et des événements ponctuels sont mis en place.

Les derniers en date ont été la soirée Irlandaise (groupe musical et repas) en date du 25 octobre. Le 22 novembre soirée Beaujolais.



En ce qui concerne les évènements ponctuels, le vide dressing a permis à la dizaine d'exposantes de passer une journée conviviale (13 octobre).

Une mention spéciale pour le samedi organisé pour les enfants le 2 novembre, avec « dessine-moi Halloween » qui a permis à des parents de découvrir le bar à jeux et de « passer » la porte pour la première fois.

A venir :

- un mini marché de Noël dans le bar le samedi 14 décembre (à ce jour 4 exposants....si il y a des créateurs intéressés....)
- Le samedi 21 décembre une après-midi création de décoration de Noël pour les enfants va être mise en place.
- Et reprise des soirées du vendredi dès le mois de janvier. (encore à définir)

Ces 7 mois m'ont conforté dans mon optique de départ : « vous proposez... si je peux faire, je fais »

Des repas sont proposés tous les jours sur place ou à emporter (diffusion du menu sur Facebook ou au bar directement), et un weekend sur deux c'est weekend pizzas (semaines paires).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



28/10/24

Atlas de la Biodiversité Intercommunale

Nouveau : Une plateforme participative

Dans le cadre de la réalisation de son **Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI)**, lancé en octobre 2023, Saint-Brieuc Armor Agglomération lance un observatoire participatif en ligne.

1. À quoi sert cette nouvelle plateforme contributive ?

CONTRIBUEZ A L'ENRICHISSEMENT DES CONNAISSANCES DU VIVANT SUR NOTRE TERRITOIRE : Vous avez observé une salamandre dans votre jardin, un hérisson le long d'un chemin ou découvert des plantes invasives telles que la Renouée du Japon derrière un stade de foot ? **Signalez-le et partagez vos observations sur la nouvelle plateforme contributive.**

ACCÉDEZ EN UN COUP D'ŒIL AUX ESPÈCES ET HABITAT D'INTÉRÊT PRES DE CHEZ VOUS : Cette plateforme permet de **rechercher une espèce** sur la carte ou simplement de **découvrir la biodiversité présente dans sa commune.**

2. Comment ça marche ?

Connectez-vous sur :

[biodiversité.saintbrieuc-armor-agglo.bzh](http://biodiversite.saintbrieuc-armor-agglo.bzh)

1. Consultez l'une des 2 cartes disponibles (espèces animales, végétales, champignons... ou milieux et habitats d'intérêt, mares, boisements..).



Une carte de l'agglo s'affiche. Positionnez

votre observation sur la carte sélectionnée. Une liste d'espèces est pré-enregistrée pour gagner du temps. Et pour ceux qui ne connaissent pas le nom d'une espèce, une description et une photo peuvent être ajoutées.

2. Rentrez vos observations en cliquant sur le bouton « j'ajoute une observation » et suivre les étapes.
3. Une fois l'observation renseignée, elle est envoyé pour validation et traitement par nos services.

Il est également **possible de se créer un compte personnel** afin de centraliser toutes ses observations au même endroit. Une fois son compte créé, un mail de validation sera envoyé sur votre boîte mail pour l'activer. Il suffit ensuite de se connecter avec ses identifiants définis lors de l'inscription.

FOCUS | L'objectif de cet outil est d'alimenter une base de données (espèces communes ou rares) qui contribuera à l'état des lieux de la biodiversité sur notre territoire. En effet, toutes les informations recueillies pourront intégrer un diagnostic scientifique, mené en parallèle par l'association VivArmor Nature, pour définir sur le long terme des actions de préservation de la biodiversité.

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, prévu pour fin 2025, cartographiera et identifiera les enjeux en matière de biodiversité du territoire et deviendra un outil clé pour aider à la prise de décisions.

3. Plus d'infos

Saint-Brieuc Armor Agglomération - Direction de la Transition écologique / Pôle biodiversité / 02 96 77 60 10



ATELIER NUTRITION

Et si être retraité c'était oser autre chose que des recettes de grand-mères ?

SÉANCES DE PRÉVENTION POUR LES PLUS DE 60 ANS

Dans le cadre de la programmation soutenue par la Conférence des financeurs des Côtes d'Armor et l'association Pour Bien Vieillir Bretagne, Les Insatiables, qui luttent contre les inégalités face à l'alimentation, proposent des ateliers de prévention pour appréhender l'alimentation de manière ludique et innovante.



AU PROGRAMME

Le **Mardi 3 Décembre 2024 de 10h30 à 12h**, l'association Les Insatiables s'invite à Le Fœil et proposera aux habitants de plus de 60 ans une conférence interactive sur l'alimentation à 360° pour vieillir en bonne santé ! Cette conférence est publique et ouverte à toute personne retraitée.

Mené en partenariat avec le CIAS de Saint Brieuc et la ville de Le Fœil, cet atelier sera l'introduction d'une série de 5 séances, placées sous le signe du plaisir dans l'assiette, des besoins nutritionnels et de la dégustation en pleine conscience.

Les participants seront invités à s'inscrire aux 5 séances, qui auront lieu **tous les mardis du 7 janvier au 4 Février 2025 de 10h30 à 12h** et qui ont pour but d'aller plus loin dans les notions abordées lors de la conférence. Une diététicienne accompagnera le groupe sur l'ensemble du parcours, partagera des recettes originales pour renforcer les connaissances sur la nutrition, transmettra des astuces sur l'alimentation locale et abordera l'importance de l'activité physique. Le parcours est aussi l'occasion de rencontrer des habitants du territoire autour du manger mieux.

Informations complémentaires :

Les Insatiables invitent les intéressés de plus de 60 ans à participer, et à contacter Les Insatiables au **06.75.66.45.30** ou à bretagne@lesinsatiables.org.

Cet atelier est gratuit et se déroulera à la Salle des Fêtes, rue de l'école à Le Fœil.

LES INSATIABLES

Cet événement est organisé dans le cadre de la programmation Les Insatiables des Côtes d'Armor, qui organisent de nombreuses animations culinaires pour tous les seniors, et qui se poursuit jusqu'en 2025 dans tous le département.

Rachel Sannier – Cheffe de Projet Les Insatiables Nord-Ouest
bretagne@lesinsatiables.org – 06 75 66 45 30

